

Découvrez Le domaine de Careil



Credits photos: E. Berthier - Avril 2018 - D-PDF-ca48-008
Imprimerie du Département d'Ille-et-Vilaine - COM-EN-003

Ille-et-Vilaine, **la vie à taille humaine**

UN ESPACE NATUREL DÉPARTEMENTAL OUVERT AU PUBLIC



Ensemble,
**préservons
la nature**

Le saviez-vous ?

L'Ille-et-Vilaine recèle un patrimoine naturel d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles. Zones humides, tourbières, landes, vallées, falaises, boisements... Il existe aujourd'hui une cinquantaine d'espaces naturels départementaux protégés par le Département et ouverts au public. Préserver, valoriser ces sites particulièrement sensibles et permettre au public d'en découvrir les richesses font partie des priorités du Département d'Ille-et-Vilaine.

Pour plus d'informations, demandez la carte des espaces naturels départementaux : environnement@ille-et-vilaine.fr

Le Département a acquis le domaine en 1988 pour restaurer le site et créer une réserve ornithologique sur le plan d'eau. Il entretient les prairies avec l'aide de chèvres des Fossés, de moutons Landes de Bretagne et de chevaux de trait Breton. La fauche des prairies et le pâturage par ces races rustiques favorisent le développement d'une faune et d'une flore variées.

Sur le sentier qui mène à l'un des observatoires, une passerelle surplombe une mare créée pour accueillir des amphibiens.

Découvrez les plaquettes des autres espaces naturels du Département.

Chaque milieu naturel a sa couleur.

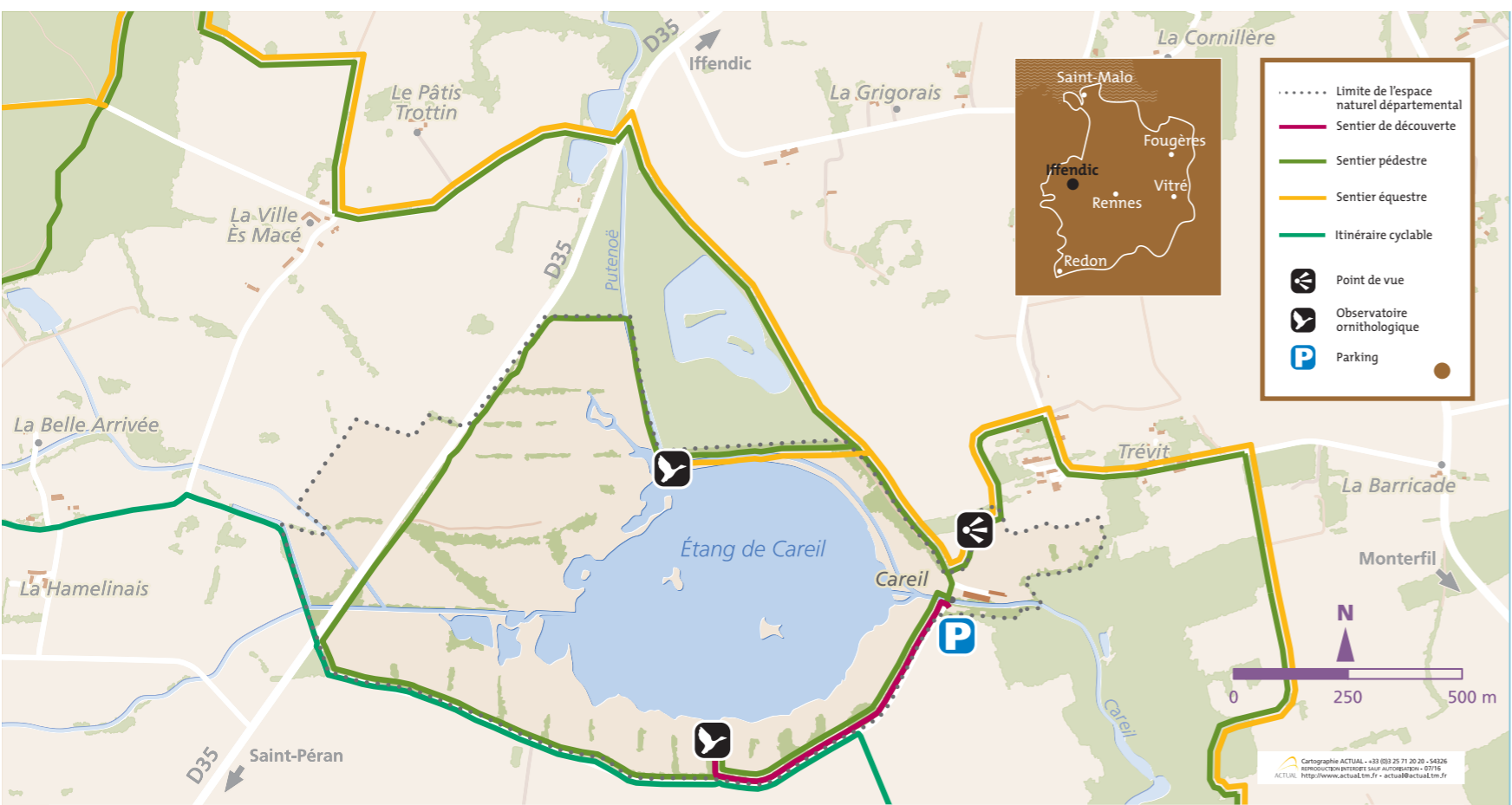
- Boisement
- Parc et arboretum
- Estuaire
- Patrimoine
- Étang
- Zone humide
- Pointe rocheuse
- Landes
- Dunes
- Site géologique



Département d'Ille-et-Vilaine
Direction éco-développement
Service patrimoine naturel
1, avenue de la préfecture – 35042 Rennes CEDEX
Tél. : 02 99 02 36 86
E-mail : environnement@ille-et-vilaine.fr
www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

www.ille-et-vilaine.fr

Suivez-nous sur



- Limite de l'espace naturel départemental
- Sentier de découverte
- Sentier pédestre
- Sentier équestre
- Itinéraire cyclable
- Point de vue
- Observatoire ornithologique
- Parking

Le domaine de Careil dans le pays de Brocéliande

Un site accessible

Un sentier fait le tour complet de l'étang pour accéder aux deux observatoires. Vous voulez en savoir plus sur le domaine ? Du mobilier pédagogique vous donnera les clés de lecture du paysage avec la présentation de quelques spécimens de flore et de faune locales.

Une section de 750 m est accessible aux personnes à mobilité réduite et déficientes visuelles. Le chemin en sable de schiste rouge a été élargi et aplani. Il est équipé d'un chasse-roue et de zones de repos. Une rampe permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'observatoire pour épier les oiseaux en toute

sécurité. Une place de parking est réservée aux personnes en situation de handicap.

Infos pratiques

- Accès : Suivre les indications à partir du bourg d'Iffendic.
- Coordonnées GPS : « Careil, Iffendic » ou Long. : -2,005 – Lat. : 48,073.

Temps de parcours moyen de la balade : 1h.

Autres espaces naturels départementaux à proximité :

- L'étang de l'Abbaye, à Paimpont
- Le vallon de la Chambre au Loup, à Iffendic
- La carrière de la Marette, à Saint-Malon-sur-Mel
- La vallée du Canut, à Lassy

CONTACTS

- Agence départementale du pays de Brocéliande : **02 99 02 48 00**
- CDT Haute-Bretagne – Ille-et-Vilaine : **02 99 78 47 47 – www.bretagne35.com**
- Office de tourisme de Brocéliande : **02 99 07 84 23**
- Office de tourisme de Montfort : **02 99 09 06 50**

Le domaine
de Careil
**un havre
de paix**



À deux pas de l'étang de Trémelin, de la forêt de Paimpont et du vallon de la Chambre au Loup, le domaine de Careil (96 ha) abrite une faune et une flore préservées.

Bien connu des passionnés, il constitue une belle réserve ornithologique. Deux observatoires dont l'un est accessible au public à mobilité réduite permettent d'observer la faune sans la perturber.

Le domaine est aussi occupé par un troupeau de chevaux, de vaches, chèvres et moutons. Leur appétit permet d'entretenir le site au naturel.

Bonne balade !

De l'eau et un château

Au Moyen Âge, le domaine était occupé par un vaste étang, inclus, avec l'étang de Trémelin, dans une chaîne de fortifications hydrauliques. Leur but ? Protéger le château de Boutavent, situé plus à l'ouest. Aujourd'hui, il n'en reste que des ruines.

L'étang fut asséché au XIX^e siècle pour exploiter les prairies et les cultures fourragères nécessaires à la production du lait.

Dans une cuvette

Le domaine de Careil est situé dans une cuvette occupée en partie par l'étang (43 ha) et ses prairies humides. Celle-ci est encadrée par des plateaux dont les affleurements rocheux sont couverts de landes sèches.

Une réserve ornithologique

L'étang est situé sur un couloir de migration important. Il accueille donc une multitude d'oiseaux. C'est particulièrement vrai en hiver quand des centaines d'oiseaux, venus du nord de l'Europe, y font halte pour s'alimenter.

Les espèces que vous pourriez croiser lors de votre balade



Aigrette garzette



Lychnis fleur de Coucou



Rainette verte

La diversité des milieux naturels fait le bonheur d'une grande variété d'oiseaux.

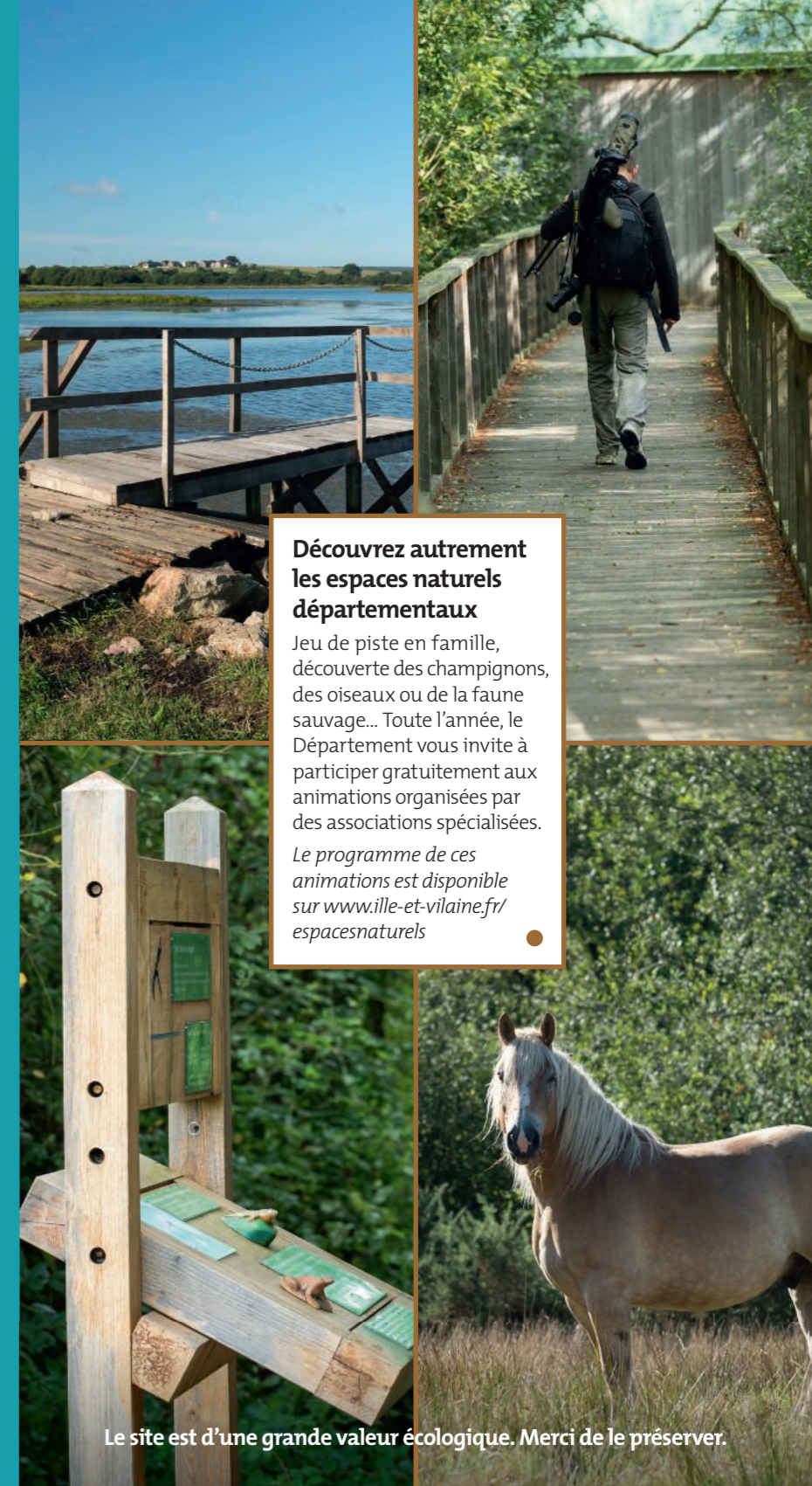
On y croise plusieurs espèces de canards, des grands cormorans, des bécassines des marais ou des vanneaux huppés. Des oiseaux plus familiers – la mésange charbonnière et le pinson des arbres – nichent dans les parties boisées du site.

Au mois d'avril, les prairies se couvrent de fleurs. L'été, des plantes amphibies se développent sur les plages découvertes de l'étang. C'est le cas de l'élatine à six étamines. Et cette douce odeur de noix de coco près de la ferme ? Ce sont les fleurs d'ajonc qui éclosent dans la lande, teintée du rose des bruyères et des orpins anglais.

Dans les mares, vous apercevrez des grenouilles agiles et des tritons alpestres. Et encore plus de papillons, de libellules et d'insectes, tous attirés par la formidable richesse naturelle du domaine.

Attention, certaines espèces sont protégées !

Si vous êtes discret et attentif, en fonction des saisons, vous pourrez identifier le héron cendré, la grande aigrette mais aussi le balbuzard pêcheur, le pluvier doré, les grèbes huppés, castagneux ou à cou noir.



Découvrez autrement les espaces naturels départementaux

Jeu de piste en famille, découverte des champignons, des oiseaux ou de la faune sauvage... Toute l'année, le Département vous invite à participer gratuitement aux animations organisées par des associations spécialisées.

Le programme de ces animations est disponible sur www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

Le site est d'une grande valeur écologique. Merci de le préserver.